

Continuité pédagogique

Recommandations de l'inspection pédagogique et de la DANE

Introduction

L'objectif de ces recommandations est d'accompagner les personnels enseignant et d'éducation sous couvert de leurs chefs d'établissement dans le cas de fermetures ponctuelles et localisées de classes, de collèges ou de lycées, voire de confinements plus étendus.

Les préconisations ci-dessous reposent sur les retours d'expérience, les bilans établis à l'issue du premier épisode de la crise sanitaire en 2020.

Elles s'appuient sur **trois priorités** qui demeurent d'actualité :

- maintenir les liens avec tous les élèves ;
- partager des contenus pédagogiques et de manière coordonnée ;
- accompagner les parents pour le suivi du travail des élèves.

Compte-tenu du contexte particulier de rentrée scolaire, il est nécessaire de construire le lien pédagogique entre professeurs et élèves en réactivant les connaissances déjà acquises tout en permettant l'acquisition de nouveaux savoirs.

L'action de l'inspection pédagogique du 2nd degré s'inscrit à la fois dans nos missions d'inspecteur référent d'établissement en appui de la direction et celles de référent disciplinaire.

Les inspecteurs et inspectrices restent à votre écoute et vous assurent de tout leur soutien.

Recommandations générales

Prendre en compte les différences de contexte qui peuvent impacter le travail à la maison : équipements des familles, absence de connexion, scolarisation hors du noyau familial...

Sur la base des protocoles en œuvre dans les établissements, on veillera tout particulièrement à ceux qui, sans connexion et dépourvus d'équipement familial, sont le plus susceptibles, a priori, de perdre contact. Le recours au téléphone, aux réseaux sociaux à une fréquence régulière sont parfois les seuls moyens de rester en lien avec eux. Toute médiation est à considérer avec l'ensemble de la communauté éducative et de ses partenaires : le silence serait source d'inquiétude. Enfin, il est bien sûr possible de mettre à disposition des élèves et des familles des dossiers « papiers ».

Se coordonner au sein de l'équipe pédagogique.

L'expérience a montré que pour accroître l'efficacité de votre action, il est impératif de rester coordonnés entre membres d'une même équipe afin d'assurer la cohérence, la complémentarité et l'équilibre du travail donné à une classe. La quantité doit être finement dosée, sans se référer aux temps habituels d'exécution en classe. Sans interactions, la plupart des élèves mettent beaucoup plus de temps à mener à bien les activités pédagogiques, surtout s'ils ne sont pas certains d'avoir compris ce qui leur est demandé.

Mesurer l'autonomie des élèves dans leur travail personnel : explicitation, clarté, progressivité, accompagnement, « fiches parents »

Hors de la situation habituelle de classe, sans la parole structurante et sans l'accompagnement de leurs professeurs, les élèves, souvent traversés de doutes, ont des besoins accrus pour aborder avec confiance le travail personnel qui leur est donné. C'est particulièrement vrai en début d'année, alors que les rituels ne sont pas encore ancrés, et encore davantage pour les élèves de sixième voire de seconde qui viennent à peine d'arriver au collège ou au lycée.

Il faut donc faire preuve d'une grande clarté et de soin dans l'explicitation pour chacune des consignes et des phases-clés du travail. Des « fiches parents » donneront à ceux-ci une idée de la manière dont ils peuvent accompagner leur enfant sans pour autant se substituer aux enseignants.

Enseigner en distanciel

Cette situation d'enseignement provoquée par la crise sanitaire a été vécue, expérimentée, entre mars et juin 2020. La plupart d'entre vous réactiveront certaines des pratiques développées dans ces contextes, qui ont pu montrer alors leur efficacité. Des scénarii sont à créer, la communication se ramifie, l'anticipation et l'organisation du travail synchrone et asynchrone sont déterminantes. Des préconisations plus spécifiques aux disciplines ainsi que des recommandations d'outils professionnels et d'usages pédagogiques sont proposées ci-dessous.

Évaluer à distance

Comme en présentiel, diverses formes et modalités d'évaluation sont à mettre en œuvre : formative, auto-évaluation, évaluation par les pairs, travaux individuels, collectifs... L'essentiel est de bien penser l'articulation des temps d'évaluation et de veiller au retour qualitatif fait à l'élève sur sa production (et donc sur ce qu'il a appris). Des anticipations ou des remédiations peuvent être proposées si besoin, en gardant à l'esprit l'objectif d'accompagnement (évaluation bienveillante, positive, valorisante). Il conviendra d'adapter les modalités d'évaluation aux conditions de travail, aux équipements disponibles, aux classes à examens. La coordination de l'équipe pédagogique reste de mise pour garantir l'équilibre et éviter une pression évaluative excessive.

« *Évaluer à distance* » : [lien](#)

Ressources générales sur Eduscol :

« *Plan de continuité pédagogique* » : [lien](#)

« *Continuité pédagogique dans le second degré* » : [lien](#)

Outils numériques et ressources en ligne

Le ministère de l'éducation nationale propose une banque d'outils numériques professionnels, respectant les clauses du RGPD et adaptés aux situations d'enseignement en distanciel. Ils sont accessibles après création d'un compte à l'aide de votre adresse académique.

Lien vers la banque d'outils « apps-outremer » : [lien](#)

Un outil de création de webinaires sans nécessité de création de compte est également disponible : [lien](#)

1- « Ma classe à la maison vacances », un service du CNED

Jusqu'au **27 août à 17h**, le service est en mode « Ma classe à la maison vacances ».

À compter de septembre, une classe virtuelle sera attribuée à chaque enseignant pour :

- **Le premier degré** (de la grande section de maternelle au CM2) sur le site [Ecole.cned.fr](#)
- **Le collège** (de la 6^e à la 3^e et SEGPA) sur le site [College.cned.fr](#)
- **Le lycée** (2^e et 1^e – terminale L, ES, S et bac pro) sur le site [Lycee.cned.fr](#)

Remarque : PRONOTE est un outil privilégié pour permettre aux établissements et aux familles de communiquer. La situation évoluant rapidement, il est demandé aux familles de s'y connecter régulièrement pour se tenir informées des informations propres à l'établissement.

2- Dispositifs nationaux

	<p>Le portail apps.education propose une sélection d'outils :</p> <ul style="list-style-type: none">- création de contenus web ;- écriture collaborative ;- service d'hébergement, gestion et partage de fichiers ;- publication et partage de vidéos ;- visio-conférence.
	<p>Pix permet à chaque élève de connaître son niveau et de mieux s'approprier les outils et ressources numériques pour des usages responsables, critiques, créatifs et efficaces.</p> <p>Les plateformes pix orga permettent de positionner les élèves</p>
	<p>Éduthèque donne un accès gratuit et sécurisé à un ensemble de ressources de grands établissements publics à vocation culturelle et scientifique permettant aux enseignants de mettre en œuvre avec leurs élèves tout projet pédagogique disciplinaire et pluridisciplinaire, en particulier pour l'enseignement artistique et culturel, l'éducation aux médias et à l'information, l'enseignement moral et civique.</p>
	<p>La plateforme Lumni propose un site internet et une chaîne YouTube</p>
	<p>Édubase recense les pratiques pédagogiques valorisées par les académies, en lien avec le numérique éducatif et en relation avec les programmes.</p>

<p>les fondamentaux</p>	<p>Les fondamentaux Découvrez sur Les fondamentaux plus de 400 films d'animation pour apprendre, de façon ludique, les notions fondamentales de l'école élémentaire en français, mathématiques, sciences, technologie, enseignement moral et civique. Chaque vidéo est accompagnée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour les enseignants, d'une fiche pédagogique pour aider l'intégration de ces supports dans les pratiques de classe ; • pour les parents ou les médiateurs éducatifs, d'une fiche d'accompagnement pour chaque série, composée notamment d'une présentation du thème et de pistes d'activités, afin de favoriser les échanges lors de la révision des leçons.
	<p>Quand l'École et l'Industrie se rencontrent Le projet « École, numérique et industrie » L'objectif du projet « École, numérique et industrie » est de favoriser, dans les enseignements scolaires, l'émergence d'une culture technique et industrielle pour tous les élèves, afin de mieux les préparer à être les citoyens et les professionnels de demain.</p>
 <p>Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information</p>	<p>Le CLEMI est chargé de l'éducation aux médias dans l'ensemble du système éducatif. L'éducation aux médias et à l'information (ÉMI) permet aux élèves d'apprendre à lire, à décrypter l'information et l'image, à aiguïser leur esprit critique, à se forger une opinion, compétences essentielles pour exercer une citoyenneté éclairée et responsable en démocratie.</p>
	<p>Les Lettres Édu Num visent à communiquer aux enseignants des informations nationales et académiques relatives aux usages pédagogiques des outils numériques, pour en favoriser le développement.</p>
	<p>Tribu est un service qui permet à un groupe d'utilisateurs de partager un espace collaboratif sécurisé dédié à un projet. Tribu permet à la communauté de partager des documents, des agendas, des tâches, des forums de discussion. Il offre la possibilité d'être libre de son organisation et permet de travailler en ligne.</p>

Pistes disciplinaires

Discipline	Inspecteur	Adresse académique
Éducation physique et sportive	Lionel AMATTE	lionel.amatte@ac-polynesie.pf
Lettres-histoire-géographie, enseignement moral et civique en lycée professionnel	Olivier APOLLON	olivier.apollon@ac-polynesie.pf
Langues vivantes étrangères	Catherine BATSCH	catherine.batsch@ac-polynesie.pf
Sciences et technologies du vivant, de la santé et de la terre	Mathilda CHANG	mathilda.manate@ac-polynesie.pf
Enseignements artistiques : arts plastiques, histoire des arts	Laurent CHARDON (en résidence en Nouvelle-Calédonie)	laurent.chardon@ac-noumea.nc
Économie et gestion, hôtellerie et restauration,	Géraldine FONDEVILLE	geraldine.fondeville@ac-polynesie.pf
Sciences économiques et sociales	Géraldine FONDEVILLE	geraldine.fondeville@ac-polynesie.pf
Éducation musicale et chant choral	Samuelle KRAUS (CMI)	samuelle.kraus@ac-polynesie.pf
Lettres modernes, tahitien, philosophie	Gaëtan LE LU	gaetan.le-lu@ac-polynesie.pf
Sciences et techniques industrielles en lycées et CETAD, technologie en collège, arts appliqués	Sylvie MARTINEAU	sylvie.martineau@ac-polynesie.pf
Établissements et vie scolaire	Christian MORHAIN	christian.morhain@ac-polynesie.pf
Mathématiques, mathématiques et sciences physiques en LP, sciences numériques et technologiques, numérique et sciences informatiques	Éric SIGWARD	eric.sigward@ac-polynesie.pf
Histoire-géographie, enseignement moral et civique	Yvette TOMMASINI	yvette.tommasini@ac-polynesie.pf
Physique – chimie	Marie-Alice TROSSAT (en résidence à Lyon)	marie-alice.trossat@ac-lyon.fr

Education Physique et Sportive

De nouveau les conditions de restrictions sanitaires nous obligent à repenser notre action pédagogique au service de nos élèves, à agir et enseigner autrement. L'EPS doit poursuivre sa contribution à l'effort de solidarité afin d'accompagner les enfants et les adolescents durant cette nouvelle période. Elle doit aussi démontrer son utilité sociale qui fait le cœur de notre action en entretenant une relation pédagogique empathique et humaniste qui combat l'isolement.

L'EPS de continuité pédagogique, obligée de s'éloigner temporairement des références sportives et artistiques, doit se repenser sur des propositions centrées sur une diversité d'activités physiques, de dépense d'énergie, de connaissance de soi et d'attention à soi, au corps comme condition d'équilibre pendant ce temps particulier, tout en continuant à informer les élèves sur les gestes barrières.

Il s'agit avant tout de les guider dans une forme d'activité adaptée à leur contexte polynésien (ville, îles), qui leur permette de vivre au mieux cette période exceptionnelle, de limiter les effets de la sédentarité contrainte, sans prendre de risques, tout en apprenant quelque chose.

L'EPS peut apporter ainsi une contribution significative autour de quatre principes :

- La gestion par l'élève de son emploi du temps en prévoyant une alternance des différentes activités scolaires avec des temps d'activité physique. 30 minutes d'activité par jour peuvent être un bon repère.
- Une pratique physique quotidienne facile d'accès et adaptée aux profils et aux besoins. Il s'agit ici de concevoir des contenus immédiatement exploitables qui privilégient une activité individuelle. Elle doit être modérée, adaptable, pratiquée en toute autonomie et sécurité.
- Les formes de pratique peuvent s'appuyer sur le champ des activités d'entretien de soi, les pratiques artistiques, certaines pratiques athlétiques et de conditions physiques.
- La régulation et le suivi de son activité hebdomadaire grâce à la tenue d'un cahier d'entraînement, visé par les équipes pédagogiques EPS.

Au-delà de cela, des contenus plus précis peuvent être apportés dans le domaine des connaissances à partir de ressources en ligne (historiques, scientifiques, culturelles, sanitaires, économiques autour du sport etc...), et dans le champ des outils et méthodes pour apprendre.

Des ressources numériques ont été produites au cours des premiers confinements. Vous retrouverez ces propositions riches et variées sur le site disciplinaire : [lien](#)

Les professeurs d'EPS ont montré leur engagement et leurs initiatives pédagogiques au cours de la première période de confinement, animés des valeurs d'humanité et de citoyenneté au regard des missions qu'ils ont choisi d'exercer au service des enfants du territoire. Je sais que je peux compter, à nouveau, sur la responsabilité individuelle et collective de toutes et tous, pour garder le lien social avec vos élèves, cultiver et élargir leurs connaissances, organiser leur temps et leurs activités.

Si vous avez besoin d'un complément d'informations, je vous invite à m'adresser un message à lionel.amatte@ac-polynesie.pf.

Prenez soin de vous et de vos familles.

Lionel AMATTE, IA-IPR EPS

Voie professionnelle Français, histoire-géographie et EMC

Afin de limiter l'isolement des élèves, des travaux collaboratifs réalisables à distance, pourront être proposés en s'appuyant sur les possibilités offertes par Pronote.

En français

Pour s'inscrire dans la continuité, il est possible, par exemple :

- De proposer des lectures simples et une activité associée.

Ce travail peut aussi se réaliser à partir des nombreux reportages et documentaires diffusés sur les chaînes Tv et en particulier polynésiennes.

- De proposer des lectures numériques : Gallica – TV5 Monde – Canopé (dont Théâtre en acte)...

- De constituer un corpus à partir de références données puis d'en justifier le choix.

- De pratiquer des écritures collaboratives (via Moodle, Framasoft, ...)

- De pratiquer une revue de presse (collaborative ou non), conformément aux nouveaux programmes de 2^{de} bac pro et CAP. Cette revue de presse répond également pleinement aux quatre grandes compétences des classes de 1^{ère} et terminale. Le support de cette revue de presse peut bien sûr être centré sur les journaux télévisés locaux. Vous pouvez associer à cette réflexion, l'usage des réseaux sociaux.

Pour information, le ► [Rendez-vous des lettres](#), séminaire annuel sur la didactique du français, met l'accent sur le numérique. Aussi, vous y trouverez des ressources exploitables dans le cadre de la continuité pédagogique.

En histoire et géographie

Vous pouvez vous appuyer sur les manuels de l'établissement, s'il y en a. Cette solution présente néanmoins l'inconvénient d'être peu motivante en situation de confinement : l'enrichir de modalités interactives (entre pairs ou avec l'enseignant) sera donc essentiel.

Vous pouvez bien sûr vous appuyer sur ► [les programmes adaptés](#) et les ► [ressources produites](#).

En CAP, il est possible de transmettre un dossier documentaire dont les élèves devront préparer une présentation orale : celle-ci pourra soit être réalisée au retour, soit enregistrée et transmise à l'enseignant. Le dossier pourra être étoffé/complété par une recherche personnelle (ex. « Trouvez une photo qui... et expliquez votre choix »)

En 2^e bac pro, il est envisageable de travailler sur la partie adaptée des programmes liée aux premiers contacts et d'imaginer des récits fictionnels sur ces moments, en se mettant par exemple à la place des acteurs.

En 1^{ère} et terminale bac pro, vous pouvez proposer, un corpus documentaire ou une sitographie ciblée (étude de cas locale) accompagnée de consignes précises et explicites. (CF ► [ressources produites](#))

Enseignement moral et civique

Dans cet enseignement comme dans nos autres disciplines, il peut également être demandé aux élèves de visionner une œuvre de fiction ou un film documentaire (isolé ou sériel), pour répondre à une question critique générale ou une analyse ciblée. Ce travail pourra être prolongé à distance ou repris en classe ultérieurement.

De manière générale, je vous conseille, de prévoir des activités limitées dans le temps, avec des consignes précises et des critères de réalisation, de privilégier une tâche qui puisse être réalisée sans aide extérieure mais vous invite, néanmoins, à anticiper vos modalités de réponse aux éventuelles questions des élèves : échange de mails, blogs, contacts téléphoniques, etc.

Pour les élèves n'ayant pas accès à internet, vous pourrez vous appuyer sur les exemples déclinés dans cette ► [Fiche d'activités à destination des élèves non connectés](#)

Ces quelques propositions, non limitatives et qui ne sont données qu'à titre indicatif, peuvent utilement faire l'objet d'un travail d'équipe. Les professeurs documentalistes ont vocation à être associés à votre réflexion.

Je vous assure de mon soutien et vous invite à me contacter autant que de besoin.

Bien cordialement

Olivier APOLLON, IEN lettres-histoire (89478480)

Langues vivantes étrangères

Pour les Langues comme pour les autres disciplines, il faudra prendre en compte le contexte d'apprentissage hors la classe : équipement familial, absence de connexion, etc. En outre, la courte période de rentrée a seulement permis d'engager le tissage de liens de confiance avec vos élèves ; ces liens risquent d'être fragilisés par l'éloignement de la classe. Une vigilance accrue renforcera donc les choix pédagogiques que vous allez effectuer.

Ainsi, dans un premier temps, donnez le travail qui peut être effectué à la maison dans la continuité de ce qui est engagé en classe. Des révisions des acquis de l'année précédente constituent une approche favorable mais ne sauraient suffire sous peine d'engendrer rapidement ennui et désintérêt.

On pourra privilégier une entrée par compétence langagière selon les modalités de travail dont disposent les élèves à la maison. Mais dans tous les cas, il serait judicieux d'entrer dans une démarche de projet afin d'engager les élèves dans une « mission » dépassant la simple activité et articulant les différentes compétences langagières. Ainsi la CO peut se combiner à l'EE, la CE à l'EO ou à l'EE, les possibilités sont multiples.

CO : inciter à écouter/regarder tout document en VO, sous-titré ou non.

EO : si Pronote peut être utilisé, demander aux élèves d'y déposer des enregistrements audio à partir de tâches données.

CE : des documents ressources pourront être fournis (envoi de liens internet, manuels, dépôt sur Pronote, version papier) pour étude.

EE : l'entraînement reste plus que jamais d'actualité : proposer aux élèves des situations conduisant à apprendre à rédiger une introduction, un début de récit, une lettre, une description, une argumentation, une conclusion, etc.

Vous pourriez travailler en équipes langue, voire interlangues et mutualiser vos ressources. N'oubliez pas que les élèves apprennent deux langues, un travail articulé LVA/LVB favorise la construction des apprentissages et notamment de la médiation interculturelle.

Travaillant seul et sans votre présence à ses côtés, l'élève a besoin d'avoir une idée précise de ce qu'il faut faire et de continuer à avoir des repères. Communiquez votre plan de travail pour un délai d'une ou deux semaines par exemple. Veillez à formuler les consignes aussi clairement que possible en explicitant par des mots simples ce que l'élève va apprendre à faire au cours de l'activité proposée.

La question de l'évaluation reste prégnante. **Concevoir des évaluations qui puissent être réalisées en consultant les cours**, en s'appuyant sur les compétences/capacités évaluables. L'important est de donner un moment de réalisation/d'envoi et de pouvoir envoyer la correction en personnalisant le feedback.

Outre les sites internet habituels que vous utilisez, je vous recommande les liens suivants :

Continuité en Langues vivantes :

<https://eduscol.education.fr/2003/continuite-pedagogique-en-langues-vivantes>

Comme l'an passé, je vous assure de tout mon soutien, je reste à vos côtés et à votre écoute.

Catherine BATSCH, IA-IPR de Langues

Sciences et Technologies du Vivant, de la Santé et de la Terre (STVST)

La priorité de la continuité pédagogique est le **maintien du lien** entre l'élève et l'école, l'élève et les apprentissages. Il doit être envisagé sous différentes formes selon que l'élève ait une connexion internet ou non, possède un équipement numérique ou non.

On peut s'inspirer de la classe inversée pour assurer la continuité pédagogique. Il s'agit alors de mettre à disposition de l'élève des ressources : un cours expliqué, illustré, en format papier incluant les manuels, ou numérique, enrichi de supports médiatisés. Ce cours est complété d'activités, d'exercices avec leur correction. Les moments d'activités distancielles, qu'elles se fassent en synchrone ou asynchrone peuvent alors reposer sur :

- des tests ou des exercices d'entraînement facilitant la mobilisation des notions,
- des activités d'application ou de développement de capacités identifiées, adossées soit au travail autonome, soit aux temps d'interactions,
- des simulations numériques,
- des activités de structuration.

Le travail demandé doit être **régulier**, réalisé dans un temps raisonnable et indiqué explicitement.

Des exemples de ressources pour enseigner à distance

Afin d'assurer la continuité pédagogique, nous vous proposons une première liste non exhaustive de ressources. Elle sera évolutive.

SVT

- Quelques grands principes et quelques démarches techniques et pédagogiques permettant d'assurer au mieux une continuité pédagogique en SVT : [lien portail Eduscol](#)
- Des exemples de scénarios pédagogiques et des exemples de classe inversée : [lien vers Edubase](#)
- Des vidéos enrichies pour comprendre le fonctionnement des organes, la santé : [lien vers Canopé](#), [lien vers l'Inserm](#)
- Des logiciels et jeux sérieux : [lien vers cosphilog](#)
- Une plateforme qui regroupe de grands établissements publics tels que BRGM, CNES, IGN, INSERM, Météo France, MNHN. Chacun des établissements propose des ressources enrichies, disponibles en s'inscrivant avec son adresse académique ; il est alors possible de réaliser des parcours en sélectionnant des ressources et de les partager avec les élèves : [lien vers Eduthèque](#)
- Différents organismes en Polynésie : [Diren](#), [Ifrecor](#), [Te mana o te moana](#), [Direction de la santé](#).
- Ressources classées par niveau et par partie du programme : [Lille](#)

SBSSA

- Site académique : [lien](#)
- La page dédiée à la continuité pédagogique pour la voie professionnelle sur le portail Eduscol [lien voie professionnelle](#)

Biotechnologies et STMS

- Des scénarios pédagogiques du numérique : [lien TraAM](#)
- La page dédiée à la continuité pédagogique en Biotechnologies, sciences et techniques médico-sociales sur le portail Eduscol : [lien](#)
- Ressources numériques en biochimie-biologie : [lien](#)

Je reste mobilisée à vos côtés et à votre écoute.
Prenez soin de vous et de vos proches.

Mathilda CHANG, IA-IPR SVT

Arts plastiques

Dans la situation complexe que nous traversons, je tiens tout d'abord à vous assurer de mon attention et de mon écoute, et considérant la nécessité de faire face à cette situation, votre engagement professionnel, votre créativité d'enseignant, votre expérience didactique seront sollicitées pour mettre en œuvre une continuité pédagogique pour les enseignements artistiques.

En effet, il nous appartient d'accompagner au mieux nos élèves dans leur développement personnel même s'ils doivent rester confinés "à la maison" ; c'est pourquoi, nous vous proposons des ressources en ligne à l'attention des élèves et leur famille.

A- Quelques principes et recommandations

- 1- Tout d'abord en termes de méthode : le confinement ne doit pas entraîner un isolement, c'est pourquoi je vous invite à développer des collaborations entre pairs, à engager un partage de vos expertises dans la conception et la fabrication des propositions de travail. Prenez contact avec les collègues avec lesquels vous avez l'habitude de travailler et constituez un réseau de proximité pour concevoir à distance des ressources pour les élèves. Il s'agit tout autant de démultiplier la force de travail que de réduire la charge individuelle comme de cultiver un collectif disciplinaire.
- 2- En termes de contenu, les programmes d'arts plastiques sont suffisamment larges pour mettre à disposition des élèves des propositions de travail ouvertes, ludiques et motivantes. L'important sera de préserver les principes qui sous-tendent l'enseignement des arts plastiques, c'est-à-dire une pratique plastique de création qui permet aux élèves d'acquérir les quatre compétences qui structurent les programmes : permettre à l'élève de rentrer dans une démarche d'exploration, permettre à l'élève de réinvestir les fruits de cette recherche dans une pratique de création, permettre à l'élève de se construire un discours sur le fait artistique, permettre à l'élève de se construire une culture artistique.
- 3- Sur la forme, s'il existe sur les sites académiques ou sur Édubase/Éduscol des ressources pour l'enseignement des arts plastiques, elles n'ont pas été conçues à l'attention des élèves. Il est donc nécessaire de mettre en chantier des activités d'apprentissage qui puissent être prises en main par les élèves et les familles.

B- Une démarche pragmatique

Nous restons convaincus que la continuité pédagogique des enseignements ne pourra réellement s'organiser qu'à partir d'un niveau local et académique. Si l'idée de mettre en œuvre une banque nationale de ressources semble intéressante, cette base de ressources doit être constituée par des initiatives de terrain afin de prendre en compte le sens de la responsabilité, de l'initiative de chaque professeur comme les spécificités socioculturelles des élèves.

C'est la raison pour laquelle, chaque professeur doit conserver une liberté comme une responsabilité pédagogique afin de déterminer suivant le contexte spécifique de son établissement, les progressions et le cheminement d'activités motivantes et fructueuses pour les élèves.

Il apparaît maintenant important de penser avec pragmatisme la nature du suivi des élèves, de rechercher les solutions techniques qui soient soutenables dans la durée pour conserver le lien ténu entre le professeur et les élèves.

Le dernier défi, sera de continuer à préserver autant que possible le collectif de la classe, afin de garder malgré l'isolement de chacun, la cohérence du groupe.

Dernier point, l'inspection générale des enseignements artistiques attire notre attention sur la place des arts plastiques dans l'ensemble des sollicitations qu'auront les élèves "à la maison". En effet, ils vont devoir s'organiser avec le travail proposé par les autres disciplines et il serait important de veiller à ce que les arts plastiques puissent s'intercaler pour veiller au bien-être des élèves. Au-delà des disciplines fondamentales, il nous revient d'apporter des stimulations de leur intelligence sensible comme de leur imaginaire de création.

C- Quelques ressources en ligne

Quoi qu'il advienne, vous pouvez dès à présent retrouver le site académique **ArtsPla Site Austral** des fiches d'activités d'apprentissage mises en ligne, il vous restera à les adapter au contexte socioculturel de vos élèves. Le lien du site est accessible via **MonVR.pf** à la rubrique *Espace pédagogique/Disciplines/Arts plastiques* ou directement par le lien suivant : <http://artspla-site-austral.ac-reunion.fr/>

Ne manquez pas de consulter les liens utiles comme la compilation des ressources nationales et institutionnelles disponibles ici : [Lien](#)

Soyez assuré de mon soutien et de mon écoute soit directement par mail : Laurent.Chardon@ac-polynesie.pf ou soit par le relais de la chargée de mission d'inspection : Anne-Laure.Champes@ac-polynesie.pf

Laurent CHARDON, IA-IPR arts plastiques

Économie et gestion, hôtellerie restauration

Pour assurer la poursuite des enseignements en situation de continuité pédagogique, il est avant tout indispensable de **maintenir un lien entre les élèves et leurs professeurs**, faire preuve d'**attention**, de **bienveillance**, de **souplesse**, voire de **créativité**, afin d'adapter les activités pédagogiques aux situations réelles de chacun des élèves. Il convient, d'organiser **en équipe** le temps de travail des élèves, le type d'activités pédagogiques proposées et les modalités de communication, en prenant soin de coordonner l'action et faire des points réguliers.

La continuité pédagogique revêt un enjeu fort et doit conduire les enseignants à se projeter massivement dans l'utilisation de toutes les ressources à disposition et notamment, l'enseignement à distance.

De nombreuses ressources sont disponibles dans les centres nationaux de ressources relevant de l'économie gestion :

- CERPEG : <http://www.cerpeg.fr/>
- CERTA : <https://www.reseaucerta.org/>
- CRCF : <http://crcf.ac-grenoble.fr/>
- CRCM-TL : <http://www.crcm-tl.fr/>
- CRCOM : <https://crcom.ac-versailles.fr/>
- HÔTELLERIE-RESTAURATION : <http://www.hotellerie-restauration.ac-versailles.fr/>
- MÉTIERS DE L'ALIMENTATION : <http://www.metiers-alimentation.ac-versailles.fr/>

Même si ces sites sont centrés en partie sur tel ou tel diplôme, enseignement ou filière, ils s'adressent à l'ensemble des professeurs d'économie gestion, au-delà des lieux d'exercice, des spécialités et des statuts.

Vous pouvez aussi recourir aux centres de ressources via Eduscol <https://eduscol.education.fr/ecogest> et à la banque nationale de ressources Edubase qui recense des ressources publiées sur différents sites institutionnels [Lien](#) et accessible à l'adresse suivante [Lien](#)

De nombreuses ressources sont également partagées sur la liste nationale Ecogest (inscription via <http://ecogest.info/abonnement/>).

Des ressources sont également disponibles sur le site économie et gestion en Polynésie française <http://economie-gestion.monvr.pf/>

Le groupe Viaeduc Economie et gestion en Polynésie française [Lien](#) permettra d'échanger et mutualiser au sein de l'espace collaboratif.

Les listes de diffusion pour les professeurs d'économie et gestion en Polynésie française permettront également de partager et collaborer sur la mise en œuvre de la continuité pédagogique : ecogestion@ac-polynesie.pf, ecogestion-lyc@ac-polynesie.pf, ecogestion-lp@ac-polynesie.pf, ecogestion-hotellerie@ac-polynesie.pf.

Les professeurs chargés de mission et moi-même vous assurons de tout notre soutien.

Bon courage à tous et à toutes.

Géraldine FONDEVILLE, IA-IPR Economie et gestion

Sciences économiques et sociales

Pour assurer la poursuite des enseignements en situation de continuité pédagogique, il est avant tout indispensable de **maintenir un lien entre les élèves et leurs professeurs**. Cela implique donc de mettre en place des activités à distance qui s'accompagnent d'un retour régulier des élèves sur le travail demandé (sous forme d'évaluation en ligne, de rendu de copie numérique, de visioconférence ...). Cela implique également de pouvoir évaluer les élèves régulièrement. Cette poursuite des enseignements nécessite également beaucoup d'**attention**, en particulier pour déceler rapidement les élèves en grande difficulté, mais aussi de **bienveillance**, car nous ne savons pas toujours dans quelles conditions les élèves peuvent travailler chez eux.

En mai 2020, une synthèse du retour d'expérience de la période de confinement mettait l'accent sur **la créativité** déployées par les collègues de SES pour mener à bien les enseignements mais également sur les difficultés auxquelles vous avez été confrontés, parmi lesquelles :

- **L'hétérogénéité des conditions de travail** des élèves (espace au calme pour travailler, connexion internet...)
- La difficulté particulière à **garder le contact avec les élèves de seconde**
- La difficulté des élèves à réaliser à la maison des activités pensées pour la classe. Il est donc **nécessaire d'adapter vos séquences pédagogiques**, concevoir des activités de renforcement des acquis, avec des objectifs atteignables, avec des consignes claires afin de faciliter l'autonomie des élèves dans la réalisation des activités pédagogiques ;
- Sans coordination avec les collègues d'une même classe, le risque est grand de ne plus maîtriser le volume de travail donné aux élèves. Il convient donc d'**organiser en équipe** le temps de travail des élèves, le type d'activités pédagogiques proposées et les modalités de communication ainsi que de faire des points collectifs réguliers ;

La continuité pédagogique revêt un enjeu fort et doit conduire les enseignants à se projeter massivement dans l'utilisation de toutes les ressources à disposition et notamment, l'enseignement à distance. **De nombreuses ressources sont disponibles** dans les centres nationaux de ressources relevant des sciences économiques et sociales, je rappelle notamment :

<https://eduscol.education.fr/ses>

<https://www.college-de-france.fr/site/campus-innovation-lycees/Nouveaux-programmes-de-SES.htm>

Rappelons également les outils utilisés lors du confinement de 2020 et qui avaient donné satisfaction :

- Pour se filmer en présentant un diaporama : Screencast-o-matic (<https://screencast-o-matic.com/>);
- Pour créer des questionnaires en ligne : Socrative, Quizizz, Google forms ... ;
- Pour créer des textes à trous : Learning org.

Enfin, la mailing liste des professeurs de SES en Polynésie française reste un outil essentiel de partage et de collaboration afin de réaliser au mieux la mise en œuvre de la continuité pédagogique.

Nicolas DANGLADE, professeur chargé de mission et moi-même vous assurons de tout notre soutien.

Bon courage à tous et à toutes.

Géraldine FONDEVILLE, IA-IPR économie-gestion,
en charge des sciences économiques et sociales

Éducation musicale et chant choral

Dans cette situation préoccupante que nous connaissons, les professeurs sont en première ligne pour la mise en œuvre d'une continuité pédagogique. L'inventivité, les stratégies pédagogiques et éducatives doivent être mises en œuvre pour assurer une continuité efficace et jouer pleinement le rôle de notre système éducation.

- Pragmatisme en interrogeant sans cesse la vraisemblable faisabilité de ce que nous demandons ou proposons aux élèves, soit en mobilisant leurs capacités d'autonomie, soit par l'intermédiaire de leurs parents ;
- Modestie en laissant de côté l'équilibre complexe des contenus et activités qui fait la cohérence d'une séquence d'éducation musicale... en présence des élèves.
- Inventivité en osant des situations d'apprentissage originales tirant pleinement parti de la distance, de l'individualisation du travail mené et mobilisant l'autonomie des élèves.

Notre rôle est également de prendre en considération le contexte familial, social et l'équipement des élèves. Les attentes des cours en présentiel ne peuvent être les mêmes qu'en distanciel.

Perception/production :

- Chaque élève peut être engagé dans une **brève écoute** enrichie par des questions précises pouvant nécessiter quelques recherches documentaires ou visionnage de « capsules vidéo » qui cherche à éclairer l'œuvre écoutée.
- Sans la présence de son professeur, il n'est pas opportun de proposer une séquence d'éducation musicale dans son intégralité qui pourrait satisfaire les exigences du programme mais au risque de perdre la **motivation** de l'élève et peinerait à capter l'attention de chacun.
- Il serait dommage de ne pas prendre en considération les **pratiques vocales** des élèves dans un tel contexte. Les outils numériques et les ressources même modestes doivent être investies.

L'évaluation : Le distanciel ne doit pas omettre le suivi et l'accompagnement de chaque élève. Les retours des productions vocales seules ou accompagnées via des enregistrements, les envois d'écoutes doivent permettre une évaluation autant formative que sommative dans la bienveillance. Les conditions et critères seront adaptées au vu de la situation plus complexe.

Vous trouverez quelques sites ressources de référence :

- Le site Musique Prim propose des répertoires consultables et téléchargeables à chanter et à écouter, majoritairement tournés vers le 1er degré, mais pouvant souvent être mobilisés pour nourrir le travail des élèves en collège. (<https://www.reseau-canope.fr/musique-prim.html>)
- Le site Edubase recense des séquences et activités en éducation musicale présentes sur les sites académiques éducation musicale [Lien](#) ;
- Le site Eduthèque met à la disposition des professeurs de très nombreuses ressources proposées par les grandes institutions culturelles partenaires du ministère de l'éducation nationale, dont celles de la philharmonie de Paris. (<https://www.edutheque.fr/accueil.html>)
- Le site Arte Concert ([Lien](#)), celui de France Musique ([Lien](#)) ou encore la 3e scène de l'Opéra de Paris ([Lien](#)) offre de nombreux enregistrements audios et vidéos qui peuvent être à la base de nombreuses interactions avec les élèves.
- Dans le domaine des pratiques vocales, citons le site VOX de Radio France qui apporte de nombreuses ressources sur les pratiques vocales adossées aux exemples apportés par la maîtrise de Radio France. ([Lien](#))

Chères et chers collègues, il est de notre responsabilité d'assurer l'enseignement auprès de nos élèves et poursuivre le partage et le plaisir d'enseigner à travers l'écoute et la pratique de la musique,

Samuelle KRAUS, CMI éducation musicale et chant choral

Lettres/français

Le professeur demeure l'auteur de son cours, qui se prolonge différemment en période de continuité pédagogique. En français, l'objectif principal est de continuer à encourager et soutenir les pratiques de lecture et d'écriture des élèves, à susciter leur intérêt pour les contenus culturels et les œuvres artistiques. **L'idéal serait de remettre aux élèves une œuvre intégrale disponible en série dans l'établissement avant le début du confinement, œuvre qui pourrait devenir une base régulière de partage, d'échange et de travail.** Il importe en tout cas que les élèves soient mis en position de comprendre la continuité de ce qu'ils apprennent.

Il n'est pas envisageable de confronter les élèves à des contenus de cours difficiles à assimiler hors de l'enseignement présentiel. De même, on déconseille le recours fréquent aux questionnaires de lecture fastidieux, peu susceptibles de créer de l'appétence pour les textes donnés à lire. On privilégiera donc :

- les indications régulières de **lecture**, en envoyant les textes, ou en indiquant les éditions numériques disponibles, sans négliger les formats audio, très utiles ;
- les incitations à l'**écriture**, en sollicitant une pratique régulière (rituels d'écriture créative, écrits d'appropriation des textes lus ou des œuvres vues, écrits de travail, journaux de bord...) ;
- l'indication de quelques contenus culturels sélectionnés (émissions de radio ou de télévision) ou d'œuvres artistiques disponibles en ligne (films, captations théâtrales, œuvres picturales...) en lien avec la séquence en cours ;
- quelques exercices de **langue** formateurs, notamment de lexique et de syntaxe.

Il faudra veiller aux conditions d'appropriation des éléments de cours qui seront proposés. La régularité des échanges avec les élèves joue un rôle décisif dans ce dispositif et c'est en elle que le principe de continuité trouve une réalisation concrète.

Plus particulièrement en collège :

La mise en œuvre de la continuité s'effectue dans le respect des attendus de fin de cycle, afin de déterminer ce qui doit être visé prioritairement avec les élèves. Les objectifs des tâches proposées seront à expliciter méticuleusement aux élèves. On privilégiera les activités de consolidation et d'approfondissement. Toutefois, en ce contexte de début d'année scolaire, certaines activités introductives, conçues comme des prérequis d'un futur travail en classe, pourront naturellement être envisagées. Il est souhaitable d'alterner les niveaux de difficulté, certaines activités, plus aisées, permettant de maintenir l'engagement des élèves tandis que d'autres, plus ambitieuses et déployées dans un temps plus long, développent et renforcent leurs compétences. On peut aussi recourir à des activités ludiques, dès lors qu'elles retiennent ou relancent l'intérêt, s'accompagnent d'une dimension formatrice, voire créative.

Plus particulièrement en lycée :

Les objectifs demeurent ceux fixés par les programmes. Tout entraînement sera bienvenu, sans pression excessive, pour réinvestir des connaissances et développer certains savoir-faire. Les explications linéaires, écrites ou enregistrées dans des capsules ont peu de chance d'être assimilées par la majorité des élèves hors de l'enseignement présentiel. Autour des lectures données à faire aux élèves se joue sans aucun doute l'essentiel du travail à partir de synthèses, d'échanges, autour de questions motivantes, stimulant la réflexion, des exercices d'écriture variés d'appropriation, etc.

Nombre d'entre vous ont déjà partagé leurs idées depuis le premier temps de confinement : poursuivez dans cette voie et n'hésitez pas à me solliciter. Je vous adresserai de nouveau prochainement le résultat de l'enquête lettres-tahitien qui avait été menée en 2020.

Enfin, des pistes disciplinaires très nombreuses, validées par l'inspection générale, sont disponibles sur Éduscol ([Lien](#))

Avec mes chaleureux encouragements,

Gaëtan LE LU, IA-IPR lettres

Langue vivante tahitien

Le contexte dans lequel nous nous trouvons nous amène à réactiver les situations d'apprentissage que nous avons déjà expérimentées vers la fin de l'année scolaire 2019-2020 pour une période définie. Il est donc important de rappeler un ensemble de principes qui vont nous aider à construire les activités qui sont données à réaliser aux élèves.

Comme la fois précédente, votre travail de conception doit passer à travers différents filtres : celui de l'amélioration des modalités de construction des apprentissages, hors la classe ; celui de l'amélioration des modalités de diffusion des situations d'apprentissages aux élèves, connectés ou non connectés ; celui de la nécessité de penser des activités en anticipant le retour en classe des élèves et le vôtre ; celui de l'enseignant qui connaît ses élèves et qui a construit sa progression sur l'année. À distance, on ne peut pas faire la même chose qu'en classe. Pour maintenir les élèves en appétence scolaire et pour les motiver, il est fondamental de développer leur sentiment de réussite et de soutenir leur motivation sur le plan psychologique.

Si les élèves ont accès à un moyen d'échange avec vous (via Internet, via le téléphone ou par l'établissement), il est important qu'en concertation avec vos collègues, vous vous efforciez d'**organiser des rendez-vous virtuels avec vos élèves** si possible deux fois par semaine, avec entre ces deux rendez-vous, un travail de lecture ou d'expression. La régularité des échanges avec les élèves joue un rôle décisif dans ce dispositif.

Cultiver, consolider, élargir les compétences	Organiser le temps et les activités
<p>En langue vivante régionale, l'objectif est de continuer à encourager et soutenir les pratiques permettant de développer les compétences langagières. Afin de maintenir le contact avec les élèves et entretenir la motivation pour les apprentissages, on veillera à articuler les activités langagières dans des tâches contextualisées et porteuses de sens. Selon l'équipement dont disposent les élèves à la maison, on sollicitera :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ la compréhension de l'oral, à partir de tous supports : éducatifs, proposés par le professeur, radiophoniques, télévisuels ;▶ la compréhension de l'écrit, à partir de documents transmis, de la notice au texte littéraire ;▶ l'expression orale en continu ou en interaction : selon l'outil numérique, la maîtrise qu'élèves et professeurs en ont, les situations de production et d'interaction peuvent se révéler très stimulantes et productives ;▶ l'expression et l'interaction écrites : en proposant aux élèves des sujets de la vie courante ou en lien avec les textes lus, sur lesquels ils pourraient avoir le désir d'écrire, que ce soit pour exprimer un point de vue, une argumentation, un récit, une création poétique. Le temps donné devra être adapté, de même que les ressources prévues en amont ;▶ de manière ponctuelle, la traduction de courts textes, ciblée et adaptée au niveau.	<p>Il importe avant tout de prévoir et d'accompagner un travail régulier et de qualité, mais de quantité raisonnable, ordonné et planifié de semaine en semaine. L'idéal serait de pouvoir se donner quelques rendez-vous pour reconstituer parfois en partie l'ambiance d'une classe. On déconseille les questionnaires de lecture fastidieux, peu susceptibles de créer de l'appétence pour les textes donnés à lire. On privilégiera donc :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ les indications régulières de lecture, en envoyant les textes, sans négliger les formats audio ;▶ les incitations à l'expression, en sollicitant une pratique régulière (rituels d'écriture, capsules audio) ;▶ l'indication de contenus culturels (émissions de radio ou de télévision, sites de musées) ou d'œuvres artistiques disponibles en ligne en lien avec la séquence en cours ;▶ quelques exercices de langue formateurs, notamment de lexique et de syntaxe.

Gaëtan LE LU, IA-IPR lettres

Sciences et Techniques industrielles, et Arts appliqués

(collège pour l'enseignement de la technologie, voie technologique pour les STI2D et STD2A, voie générale pour les sciences de l'ingénieur, voie professionnelle pour tous ses niveaux)

La crise sanitaire à laquelle nous sommes confrontés et la nécessité de maintenir une continuité pédagogique viennent interroger nos pratiques professionnelles. Voici quelques recommandations que je vous invite à suivre pour mettre en œuvre un enseignement à distance dans les semaines à venir :

- Communiquer le programme de travail - élaboré en tenant compte de la progression normale prévue pour l'année - pour une à deux semaines, afin que les élèves sachent ce qu'ils vont devoir travailler en termes de connaissances et de compétences/capacités, et qu'ils puissent s'organiser.
- Concevoir des séances synchrones et asynchrones dans la mesure du possible, pour permettre d'assurer un lien régulier avec les élèves et de tenir compte des contraintes matérielles de chacun.
- Utiliser un moyen de communication simple que vous maîtrisez déjà ou que vous serez en mesure de prendre en main rapidement.
- Privilégier la variété des activités afin de maintenir la motivation.
- Être réaliste dans la charge de travail afin de tenir compte des conditions particulières de chacun.

[Ressources qui pourront compléter votre sitothèque personnelle.](#)

Ressources nationales pour les STI

- [Portail national de ressources en Sciences et techniques industrielles](#)
- [ETINCEL](#)
- [édubase](#)

Technologie collège

- [Portail STI : Technologie au collège](#)
- [Portail STI : continuité pédagogique au collège](#)
- [Technocol : le numérique en technologie au collège](#)
- [Portail STI : ressources pédagogiques pour la Technologie au Collège](#)
- [EDF : ressources pédagogiques](#)
- [Universcience - Cité des sciences](#)
- [Universcience - Palais de la découverte](#)

Voie générale pour les sciences de l'ingénieur

- [Académie de Limoges](#)
- [Portail STI - ENS Paris Saclay : Pendant le confinement, faites de l'ingénierie !](#)
- [Portail STI : Bac SSI](#)
- [Portail STI - ENS Paris Saclay - CultureSciences de l'Ingénieur](#)
- [Académie de Poitiers](#)

Voie technologique pour les STI2D

- [Portail STI : Enseignements scientifiques et technologiques en cycle terminal](#)
- [Académie de Limoges](#)
- [Portail STI - ENS Paris Saclay - CultureSciences de l'Ingénieur](#)

Voie technologique pour les STD2A

- [Site national design et arts appliqués](#)

Voie professionnelle

- [Domaine Design, arts appliqués, métiers d'arts et industries graphiques](#)
- [Domaine Énergie, Information](#)
- [Domaine Matière et structures](#)
- [Domaine Services techniques](#)
- [Domaine Génie civil et habitat](#)

Sylvie MARTINEAU, IA-IPR STI

Établissements vie scolaire

Contribution des conseillers principaux d'éducation (CPE)

Du fait de sa bonne connaissance du fonctionnement de l'EPEPF, il doit intervenir en appui de l'équipe de direction, sous l'autorité du chef d'établissement. Il a ainsi quatre niveaux de présence et d'intervention.

Avec les chefs d'établissement :

- Il participe à la cellule de crise de l'établissement, s'il en existe une ;
- Il accompagne le chef sur la dimension socio-éducative (connaissance des situations individuelles des élèves et des familles) ;
- Il cartographie les élèves repérés par le GPDS en termes d'accès au numérique et/ou de documents en version papier.

Avec les enseignants :

- Il recense les professeurs principaux (ou leurs remplaçants en cas de maladie ou de confinement) et tient leurs coordonnées à jour pour travailler en binôme avec eux ;
- Il apporte aux enseignants les informations nécessaires pour anticiper les difficultés techniques (équipement et connectivité), humaines (élèves en foyer, famille d'accueil, jeunes majeurs isolés, etc.) et sociales (familles en grande précarité...);
- Il participe au suivi pédagogique des élèves en interrogeant les familles sur le suivi du travail effectué par leurs enfants (connexion sur les sites dédiés).

Avec les personnels de santé, assistants sociaux et psy-EN :

- Il participe à la cellule de veille mise en place de manière habituelle et dont la périodicité des réunions pourra être revue. Dans ce cadre, il assure un suivi resserré des élèves à besoins particuliers (PAP, PPRE, etc.) et notamment des élèves en situation de handicap.

En tant que chef de service :

- Il organise le travail des adjoints d'éducation dans le cadre des tâches administratives et éducatives qui leur seraient confiées par le chef d'établissement (à l'exemple de ce qui est fait durant les semaines de rentrée).

Contribution des professeurs documentalistes

Au titre de son expertise dans le champ des sciences de l'information et de la communication, entre autres, le professeur documentaliste, placé sous l'autorité du chef d'établissement, a un rôle primordial à jouer dans la continuité pédagogique mise en œuvre.

Le professeur documentaliste s'inscrit dans une politique documentaire d'établissement, qui comprend la gestion des ressources physiques et numériques pour l'établissement ainsi que le choix de leurs modalités d'accès au CDI, dans l'établissement, à la maison et en mobilité.

Dans le cadre de l'écosystème numérique de l'établissement et de son volet numérique, le professeur documentaliste aura à jouer « un rôle de conseil pour le choix et l'organisation de l'ensemble des ressources accessibles en ligne pour les élèves et les enseignants de l'établissement ». Le professeur documentaliste veillera particulièrement à « faciliter l'intégration des ressources numériques dans les pratiques pédagogiques ».

L'usage d'un outil sous la forme « d'un portail numérique documentaire » peut apparaître comme une solution pertinente (E-sidoc, Netvibe, Padlet, site d'établissement...). Dès lors, le professeur documentaliste sous l'autorité du chef d'établissement :

- Veillera à sa connaissance et à son bon usage par les enseignants.
- Veillera à sa connaissance et à son bon usage par les élèves et leur famille
- Le cas échéant, fournira les outils nécessaires pour appréhender et connaître au mieux son fonctionnement (tutoriel, session de formation...) ; et assurera une aide ponctuelle.

Un accompagnement des enseignants dans leur recherche de ressources documentaires et pédagogiques pourra être mise en place par le professeur documentaliste, en leur signalant sa disponibilité.

Si le professeur documentaliste assume la mission de référent numérique de l'EPEPF, il veillera au bon usage des outils mis à disposition de la communauté scolaire.

Ressources :

- [#ContinuitéPédagogique — Documentation \(CDI\) \(education.fr\)](#)
- [Continuité pédagogique pour les professeurs documentalistes | éducol | Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports – Direction générale de l'enseignement scolaire \(education.fr\)](#)

Contribution des adjoints d'éducation

Placés sous l'autorité de leur chef de service, les adjoints d'éducation devront :

- Assurer les permanences nécessaires à l'accueil téléphonique des élèves et des familles ;
- Aider aux tâches administratives ;
- Contribuer à l'accompagnement des élèves.

Christian MORHAIN, IA-IPR EVS

Mathématiques

1. La continuité pédagogique

La continuité pédagogique repose comme toute pédagogie sur la qualité de la communication entre l'enseignant et les élèves, mais aussi entre élèves. Il s'agit de mettre en place les moyens et un environnement le plus adapté possible selon les circonstances et les moyens locaux permettant ces échanges. Ils sont essentiels pour favoriser les apprentissages des élèves.

La stratégie adoptée sera facile à mettre en place si elle s'appuie sur un travail en équipe et sur des outils ne nécessitant pas de formation importante pour les enseignants, pour les élèves, pour les parents ou bien sur des outils nationaux bien documentés (voir documents de la DANE).

Pour les élèves n'ayant pas de connexion internet prévoir si possible des documents à distribuer sur support papier et de préparer les élèves afin de leur donner des consignes de travail pour les jours à venir.

Il est important de donner des consignes de travail les plus explicites possible incluant des pistes pour s'organiser à apprendre et à travailler à distance. Les tâches doivent être de difficulté et de longueur raisonnable.

2. Ressources

Les contenus explicites permettent une bonne compréhension des élèves, des ressources en lignes sont nombreuses :

- a. Le site éDUSCOL : [lien](#)
- b. Sites académiques
- c. Des sites associatifs : sesamath, apmep, ...
- d. Un site académique pour les maths/sciences en LP : [lien](#)
- e. Les tâches proposées doivent permettre aux élèves de contrôler leur bonne compréhension avec la possibilité de s'autocorriger. Pour cela, il est possible de s'appuyer sur diverses ressources en ligne :
- f. *Manuels Editis* (Bordas Nathan Retz)
- g. *Manuels Magnard Delagrave Vuibert*
- h. Les ressources pédagogiques, culturelles et scientifiques du portail Eduthèque : [lien](#)
- i. Afterclasse, site Internet développé par l'éditeur LeLivreScolaire : [lien](#)
- j. Le site d'entraînement à la programmation et à l'algorithmie : [lien](#)
- k. La bibliothèque des épreuves du Castor informatique et du concours Algoréa : [lien](#)

3. Les automatismes peuvent être travaillés à l'aide de ressources en ligne ou de classes virtuelles :

- a. Labomep : [lien](#)
- b. WIMSédu : [lien](#)
- c. Entraînement et pratique du calcul mental avec Mathador : [lien](#)

Éric SIGWARD, IA-IPR mathématiques

Histoire-géographie, enseignement moral et civique

Je tiens tout d'abord à vous assurer de mon soutien dans ce contexte de rentrée scolaire perturbée par la crise sanitaire et ses conséquences.

Afin de vous aider dans l'accompagnement des élèves que vous auriez à mettre en œuvre à distance dans le cas de fermetures de sites scolaires, voici quelques pistes pour nos disciplines. Pour ceux d'entre vous qui ont vécu le confinement de mars 2020, elles vous seront familières. Toutefois, je tiens à souligner que le contexte actuel est bien différent pour deux raisons :

- Il n'est plus inédit et nous pouvons réactiver ce que nous avons appris à faire
- Nous sommes en début d'année scolaire et nos élèves, en particulier les 6^e, n'ont pas encore eu le temps de construire de solides liens pédagogiques avec leurs enseignants.

Quelques principes pour guider la conception des activités que vous proposerez pour vos élèves à distance :

- À distance, on ne peut pas faire la même chose qu'en classe, il convient de scénariser le travail proposé.
 - Pour maintenir les élèves en appétence scolaire et pour les motiver, il est fondamental de développer leur sentiment de réussite avec des activités réalisables par l'élève seul à la maison.
 - Le rôle et la place des parents, notamment pour les élèves de collège, sont centraux dans ces nouvelles modalités d'apprentissage. Le temps de la famille n'est pas celui de la classe et il est nécessaire que l'équipe pédagogique coordonne le travail donné à faire.
- ⇒ Votre travail de conception doit passer à travers différents filtres : celui de nouvelles modalités de construction des apprentissages, hors la classe ; celui de modalités de diffusion à distance des situations d'apprentissages aux élèves, connectés ou non connectés ; celui de la nécessité de penser des activités en anticipant le retour en classe des élèves ; le vôtre, celui de l'enseignant qui connaît son métier et qui a construit sa progression sur l'année.

Vous trouverez des ressources en ligne adaptées à la continuité pédagogique :

- Sur le site Eduscol, des ressources nationales en HGEMC : [Lien](#)
- Sur le site disciplinaire, des ressources pour la Polynésie française : [Lien](#)

Je vous recommande vivement de parcourir avec attention cette page consacrée à la continuité pédagogique de notre site disciplinaire « hgemc.monvr.pf ». Vous y trouverez des exemples concrets de mise en œuvre, au collège et au lycée, en histoire, en géographie, en EMC, pour des élèves connectés, moins connectés ou sans connexion, de consolidation, d'approfondissement, de découverte.

Enfin, plus que du contenu disciplinaire que je vous sais maîtriser, les démarches proposées d'explicitation, les scénarios envisagés, les adaptations détaillées, sont autant de repères pour mettre en œuvre ce contenu.

Je reste à votre écoute et vous assure de toute ma confiance.

Yvette TOMMASINI, IA-IPR histoire-géographie

Physique - Chimie

Les points essentiels

- Mettre en place une progression raisonnable des apprentissages mais permettant de conserver les principaux objectifs fixés en début d'année ;
- Anticiper une articulation des différents temps d'enseignement proposés en synchrone ou en asynchrone et l'explicitier auprès des élèves ;
- Formaliser les objectifs successifs à atteindre, les communiquer et les explicitier auprès des élèves. Donner du sens à chaque activité proposée ;
- S'assurer que chaque élève a bien accès aux ressources proposées et est en mesure de réaliser le travail demandé — en particulier qu'il comprend les consignes ;
- Privilégier le temps en distanciel **asynchrone** pour : des recherches ou lectures en autonomie ; des activités d'entraînement ou de consolidation des apprentissages ; des exercices d'auto-évaluation ; des activités par petits groupes virtuels ; du tutorat entre pairs à distance ; ...
- Privilégier le temps en distanciel **synchrone** pour : des moments ou points clés dans les progressions didactiques ; des temps d'interactions, de prises de parole ; des temps d'explicitation des consignes ; des temps d'accompagnement ou de remédiation ; des temps de régulation, de bilan ; ...

Les points de vigilance

- **Adaptation** : choix de thèmes du programme qui semblent plus appropriés à un travail à distance.
- **Simplicité** : le niveau d'autonomie des élèves est très variable. Certains d'entre eux auront besoin d'être rassurés sur leur capacité à faire face au travail demandé. Dans un premier temps, des demandes simples vont leur permettre de se mettre au travail et de se rassurer.
- **Explicitation** : formulation précise des consignes et des attendus.
- **Déconnexion** : prévision de temps de travail "déconnectés" loin des écrans, sur manuel, livre, support papier, cahier, ou encore avec des ressources audio (fichier mp3, ...) ; en encourageant la prise de notes de lecture et la production de traces écrites.
- **Différenciation** : réactivation et consolidation d'acquis antérieurs pour certains élèves en fonction des besoins ; exploration de nouvelles notions de façon très progressive par des paliers d'apprentissages ; points d'étape ou validations intermédiaires : échanges, petits tests formatifs avec retour, rendu de petits travaux faisant l'objet d'une remédiation...
- **Diversité** : une diversification des supports et des activités peut être envisagée, par exemple par intégration de vidéos ou de simulations numériques qui peuvent, pendant le temps du distanciel, compenser partiellement, les travaux pratiques normalement réalisés en classe. C'est aussi l'occasion de faire travailler l'oral avec écoutes mais aussi productions orales enregistrées par l'élève.
- **Régulation** : une quantité de travail raisonnable pour les élèves, en concertation avec les professeurs des autres disciplines ; des retours des élèves (copies manuscrites scannées ou photographiées, QCM, etc.) pour ajuster les exigences régulièrement.

N'hésitez pas à contacter l'inspection pédagogique en cas de questions ou de difficultés.

Chargés de mission :

- pour le lycée : Frédéric Reva (Lycée du diadème) : frederic.reva@ac-polynesie.pf
 - pour le collège : Servane Ruggieri (collège de Tipaerui) : servane.le-quillou@ac-polynesie.pf
- Nous vous remercions vivement pour votre engagement afin d'accompagner les élèves du mieux possible, au cours de cette période particulièrement délicate.

Bon courage à tous et prenez soin de vous et des vôtres.

Marie-Alice TROSSAT, IA-IPR Physique – Chimie